

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 10

Ont donné pouvoir : 1

Date de convocation : 17 Juin 2025

Séance du 26 Juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à 17h00, le Conseil d'Administration du CCAS de Bruguères, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Le Président.

Présents : Mmes CAZAUX, FUSTER, JOYEUX, MICHAUD, RAPAIN, RIBOUCHON, M. EVEILLARD, GARRIGUES, RIVOIRE, SIGU

Ont donné procuration : Mme DOLIQUE à Mme MICHAUD

Excusés : Mmes LORENTE, LOUBET, SIGU, M. COMBES

1. Acceptation de don

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Civil,

Vu l'offre de don présentée par la Caisse Locale du Crédit Agricole,

Considérant que le don proposé consiste à récolter 250€,

Considérant que ce don contribuera à l'organisation de la semaine bleue, pour les plus de 60 ans,

Considérant que le CCAS a la capacité d'accepter et de gérer ce don, conformément au souhait du donateur

Délibère

Article 1 : d'accepter le don offert par la caisse locale du Crédit Agricole,

Article 2 : d'exprimer sa profonde gratitude à la caisse locale du Crédit Agricole pour sa générosité envers le CCAS,

Article 3 : d'assurer sa gestion conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur,

Article 4 : Le Président est autorisé à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

→ ADOPTE

Résultats du vote : Unanimité

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Président,

Formalités de publicité

Effectuées le :

